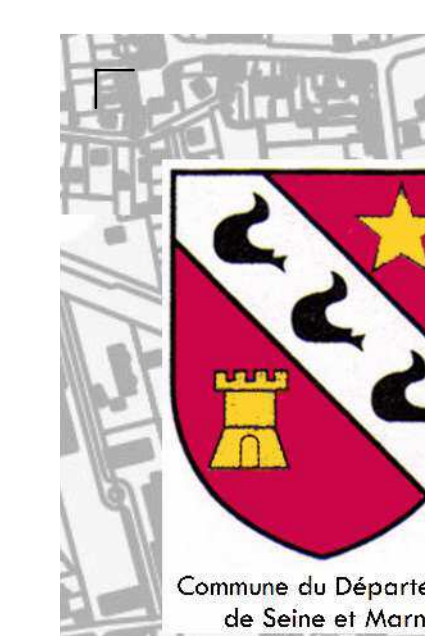


LISTE EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

numéro	objet	bénéficiaire
1	Espace paysager	Commune
2	Liaison douce	Commune
3	Liaison douce	Conseil Départemental 77
4	Liaison douce	Conseil Départemental 77
5	Liaison douce et plantation d'une ligne d'arbres	Conseil Départemental 77
6	Voie	Conseil Départemental 77

	Limite de zone
	Bâtiment pouvant connaître un changement de destination
	Bâtiment remarquable protégé
	Emplacement réservé
	Espace boisé classé (art L113-1 du code de l'urbanisme)
	Alignement d'arbres à protéger
	Éléments du paysage à protéger
	Secteur de protection du paysage
	Secteur de continuités écologiques
	Secteur de risque technologique
	Secteur de nuisances sonores
	Secteur de richesse du sous-sol
	Secteur de protection de la ressource en eau



VILLIERS-EN-BIERE

Commune du Département
de Seine et Marne

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Le Territoire - Échelle 1/7500e

ÉTUDES

10 mars 2016

